

# JOUARRE MAG

Magazine municipal de la ville de Jouarre - Édition n° 22 - Novembre 2021 - [www.jouarre.fr](http://www.jouarre.fr)



## SOMMAIRE

**ACCUEIL - ÉTAT CIVIL**  
Lundi, mardi mercredi & vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Jeudi de 14h à 17h  
Samedi de 9h à 12h  
01 60 24 26 26

**URBANISME**  
Lundi, mardi & vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 14h à 17h  
01 60 24 26 23

**SERVICES TECHNIQUES**  
Lundi, mardi & vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Jeudi de 14h à 17h  
01 60 24 26 25

**SCOLAIRE**  
Lundi, mardi, mercredi & vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Jeudi de 14h à 17h  
01 60 24 26 27

**C.C.A.S**  
Lundi, mardi, mercredi & vendredi  
de 9h à 12h  
01 60 24 26 21  
07 78 41 97 30

**POLICE MUNICIPALE**  
du lundi au samedi  
de 9h à 12h  
01 60 22 22 33  
06 85 11 18 83

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**  
Lundi, mardi mercredi & vendredi  
de 9h à 12h et uniquement les samedi :  
06/11, 20/11, 04/12 et le 18/12

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**  
mercredi de 14h30 à 16h30  
vendredi de 16h30 à 18h30  
28 Grande Place à Jouarre

**ACCUEIL DE LOISIRS**  
01 60 22 45 78  
06 81 50 96 39

**A.L.S.H**  
Maternelle : 07 78 41 97 23  
Primaire : 07 78 41 97 22

	<b>SCOLAIRE</b>	P.4
	<b>NOUVEAUX COMMERCES</b>	P.6
	<b>SPORTS &amp; ASSOCIATIONS</b>	P.7
	<b>URBANISME</b>	P.8
	<b>PATRIMOINE &amp; CULTURE</b>	P.10
	<b>EXPOSITION PHOTO</b>	P.12
	<b>ENVIRONNEMENT</b>	P.14
	<b>CÉRÉMONIES</b>	P.16
	<b>JEUNESSE</b>	P.20
	<b>C.C.A.S</b>	P.20
	<b>HISTOIRE</b>	P.22
	<b>ÉTAT CIVIL</b>	P.23
	<b>TRIBUNE LIBRE</b>	P.23



Chère jotrancienne, chère Jotrancien,

L'été a été productif à Jouarre. Les services municipaux n'ont pas chômé pour entretenir la ville, lui garder son éclat et gérer les nombreux espaces verts et tailles d'arbres dans les conditions météorologiques difficiles que nous avons connu. Les travaux de voirie se sont également enchainés à un rythme soutenu avec, cette année encore, près de 2.7km de routes rénovés, axés sur le soutien de l'activité économique locale afin d'aider à l'attractivité de nos producteurs et hébergeurs éloignés du centre-ville. Cet automne, l'offre commerciale continue de se développer sur notre commune avec l'ouverture de la grange de Nolongues, magasin de produits locaux et produits du terroir installé dans la ferme de Nolongues, avec l'agrandissement de l'épicerie fine du petit palais puis grâce à l'ouverture du chalet à Pizzas, sur la place de Jouarre.

Après un gros travail préparatoire entre les différents services municipaux et les enseignants, la rentrée scolaire 2021-2022 s'est déroulé sans encombre à Jouarre, la première rentrée quasi normale post COVID et pour le plus grand bonheur de tous. Nos petites têtes blondes ont retrouvé le chemin de l'école, leurs camarades et les activités diverses permettant enfin le retour réel du lien social, indispensable à leur développement. Comme chaque année, quelques ajustements sur les lignes des transports scolaires ont par ailleurs été nécessaires et tout est rapidement rentré dans l'ordre grâce à l'écoute et à la réactivité de Transdev.

Cette année 2021 est marquée par le centenaire de notre association patriotique « la fraternelle de Jouarre » et le centenaire de l'inauguration du monument aux morts communal. Moment fort à célébrer le 13 novembre prochain en présence de nos amis anglais de la Royal Air Force, qui nous accompagnent chaque année dans nos commémorations patriotiques. A cette occasion me sera également remise de la médaille de l'ordre national du mérite, distinction décernée par le ministère de la santé et que j'ai souhaité recevoir des mains de Claude Pottin et en présence de celles et ceux qui se sont rassemblées pour le seul et unique sens de l'intérêt général pour travailler de concert lors de la crise COVID, pour servir l'ensemble de nos concitoyens de Seine-et-Marne. Ce moment est à mon sens un très beau symbole de transmission et de travail collectif.

Enfin, vous retrouverez, cet hiver, notre célèbre marché de Noël sous une forme nouvelle et placé sous le signe de la fête, de la générosité et du partage. Il contribuera, j'en suis sur, à faire revivre le lien entre chacun, absolument indispensable au bien vivre ensemble après cette longue période d'isolement.

Bonne fin d'année à tous sous le signe de la famille et de la joie.

Bien fidèlement  
Fabien Vallée



JOUARRE



@DEJOUARRE



MAIRIEDEJOUARRE



APPLI IOS/ANDROÏD

## SCOLAIRE

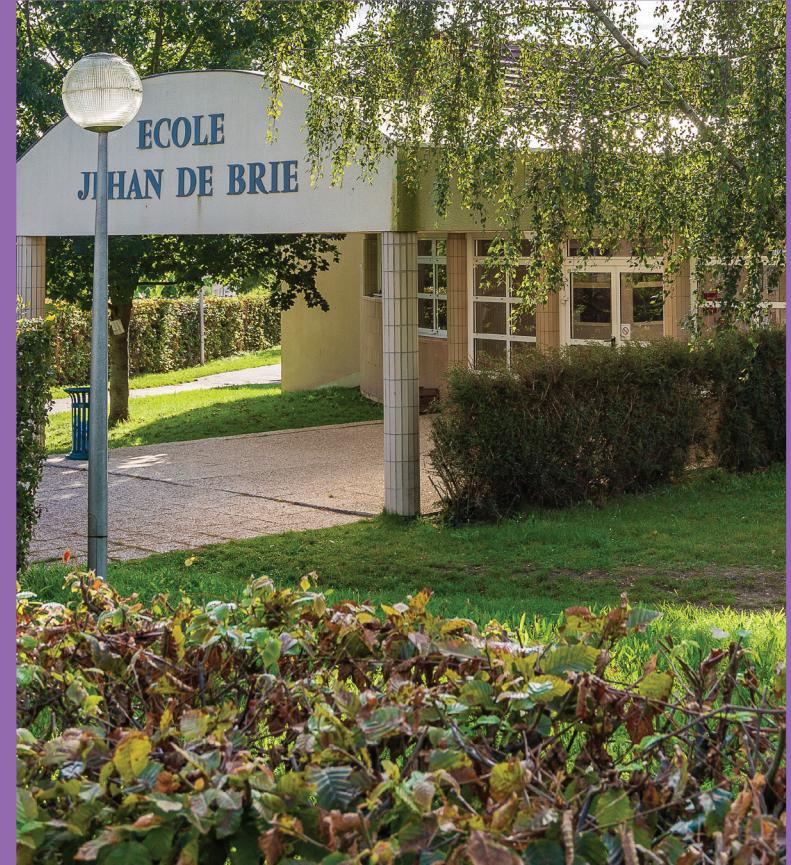
La rentrée des classes a eu lieu le 6 septembre dernier à Jouarre au sein de l'école maternelle Jussieu ainsi qu'au groupe Scolaire Jehan de Brie. Le protocole sanitaire imposé aux établissements scolaires nous a conduit à revoir l'ensemble des déplacements des enfants dans les bâtiments. Désormais, chaque classe dispose d'un parcours d'entrée et de sortie dédié pour éviter un trop grand nombre de brassage d'enfants.

Chaque famille dont les enfants sont scolarisés dans nos écoles dispose d'un compte dédié sur le portail citoyen. Lors de l'inscription scolaire, un code abonné leur est remis permettant la création du compte. C'est via celui-ci, valable tout au long de la scolarité dans notre commune que les parents auront accès aux services scolaires communaux et au paiement des factures. Dans la rubrique « activité », les parents doivent y réservier les services dont les enfants auront besoin, pour l'année, le mois, la semaine ou de façon ponctuelle. Pour rappel : le délai de réservation ou d'annulation de la cantine est au plus tard la veille avant 10h00.

Un service d'étude surveillée est mis en place à l'école élémentaire encadré par des enseignants et animateurs A.L.S.H. L'étude a débuté le 06/09/2021 et se terminera le 17/06/2022 (lundi-mardi-jeudi et vendredi de 16H15 à 17H30), valable pour l'année entière sans désinscription possible. C'est le seul service pour lequel l'inscription doit se faire directement auprès du service scolaire par mail : sila.dafonseca@mairie-jouarre.fr (Pas de réservation possible en ligne).

L'ensemble du conseil municipal et moi-même souhaitons une excellente année scolaire 2021-2022 à tous les élèves de nos groupes scolaires. Que cette année soit celle de la reprise d'une éducation de qualité, au plus proche des besoins de nos enfants.

Cette année, c'est près de 421 enfants qui vont poursuivre leur scolarité à Jouarre, encadrés par les instituteurs suivants :



### ÉCOLE MATERNELLE JUSSIEU :

Petite Section 1 Mme ANTOINE (Directrice) effectif : 25  
Petite Section/Moyenne Section Mme GABORIEAU effectif : 22  
Moyenne Section Mr GABORIEAU effectif : 25  
Moyenne Section Mme RIVIERE effectif : 25  
Grande Section 1 Mme PUIG effectif : 22  
Grande Section 2 Mme CHAPTAL effectif : 23

### GROUPE SCOLAIRE JEHAN DE BRIE :

CP-A Mme JEAN-WOLDEMAR effectif : 24  
CP-B Mme GIRARD effectif : 24  
CP-CE2 Mme LAMY effectif : 23  
CE1-A Mme CASTEJON effectif : 26  
CE1-B Mme CHAMPROBERT effectif : 25  
CE2-A Mr MORINI - Mme TOZZO effectif : 24  
CE2-B Mme COROYER (Directrice) – Mme FOURMONT effectif : 24  
CM1-A Mr DETREZ effectif : 25  
CM1-B Mme ABADIE effectif : 28  
CM2-A Mme BRAHY – Mme PERRIN effectif : 28  
CM2-B Mme JONEAU effectif : 28



Jean Luc MONDAT  
Premier maire-adjoint  
En charge des affaires scolaires,  
De l'accueil de loisir,  
De la petite enfance,  
Et des relations avec les administrés.



## Gestion des grilles horaires des bus scolaires

Comme chaque année à la rentrée, j'ai souhaité être présente sur le terrain au plus près de nos jeunes ainsi que de leur famille. Vous le savez, la société Transdev exploite l'ensemble des lignes de bus scolaires et publiques qui relient Jouarre - bourg comme ses hameaux - à Coulommiers ainsi qu'à La Ferté-sous-Jouarre. Le travail de fond entre la municipalité, force de proposition et la société *Transdev*, à notre écoute, a permis d'effectuer des ajustements effectifs au lundi 13 septembre sur les lignes suivantes :

- **Ligne 14 : Coulommiers => Sainte-Céline à la Ferté-sous-Jouarre.** Départ initialement à 8h00 avancé à 7h55 et qui permettra, en principe, d'éviter la congestion routière pour une arrivée à l'heure à l'institution de Sainte-Céline.
- **Ligne 16 : Jouarre => Collèges Les Glacis, La Rochefoucauld et collège-lycée Sainte-Céline.** Départ à 7h40 au lieu de 7h50 qui permettrait, là aussi, une arrivée plus tôt à Sainte-Céline.
- **Ligne 17 : Jouarre => Collège Les Glacis.** Ajout de la déserte collège des Glacis qui semble devoir permettre de résoudre le problème de répartition des bus trop souvent pleins sur Jouarre. Un retour d'expérience nous sera bientôt apporté.
- **Ligne 46 :** Inversion du sens de la desserte entre les arrêts La Rochefoucauld et Sainte-Beuve là aussi pour permettra d'éviter une heure de pointe et les difficultés de circulation sur le secteur de la Rochefoucauld et de rejoindre Sainte-Céline dans les temps.

Une fois encore, merci aux conducteurs et aux responsables de *Transdev* pour leur écoute sur ce dossier si essentiel qu'est la gestion des grilles horaires et de la capacité des bus scolaires. C'est pour nous un réel gage de sérénité au quotidien dans la scolarité de nos jeunes.



Nathalie POULAIN  
Conseillère municipale  
Délégué à la jeunesse

# NOUVEAUX COMMERCES À JOUARRE



## LA GRANGE DE NOLONGUES

La boutique *La grange de Nolongues* a ouvert ses portes le 14 septembre dernier. Elle est le fruit d'une étroite collaboration entre la municipalité, pour l'investissement visant à la réfection de la route qui dessert la ferme, la région Île-de-France via une subvention accordée et la volonté et l'ambition de la famille Charpentier. Le magasin compte plusieurs centaines de références de produits alimentaires de qualité issus d'un partenariat avec des producteurs locaux, réel circuit court efficace et pertinent.

En plus des viandes, saucissons, fromages, yaourts fermiers, crème, alcools, appétifs, œufs, jus de pomme de poire, produits secs ou d'entretien, le magasin propose une partie de leur propre production de fruits et légumes issus de la cueillette. La grange de Nolongues vous accueille aux horaires suivants :

**Mardi au vendredi : 9h30 - 12h30 et 14h30 - 19h00**

**Samedi de 9h30 - 12h30 et 13h30 - 18h00**

**Dimanches d'octobre et novembre de 9h30 - 18h00**

Contact par téléphone au : 06.68.95.89.87 et  
par mail : [lagrangedenolongues@gmail.com](mailto:lagrangedenolongues@gmail.com)



**Martine LESCURE**  
Maire-adjoint  
En charge du développement économique,  
De l'artisanat et des commerces



**Le 06 novembre  
de 15h30 à 19h30**

# Le Chalet à Pizza

## LE CHALET À PIZZA

Après l'installation ces derniers mois du magasin Les Couleurs de Brocantine, de Petites Mains et de l'épicerie fine du petit Palais, c'est lors de la brocante du 11 septembre dernier et faisant suite au changement de propriétaire du précédent point de restauration, Gusto Pizza, qu'un tout nouveau restaurant « Le chalet à pizza » voit le jour à Jouarre.

Commande au : 07.66.03.87.40 et 09.73.66.02.56

Paiement en CB , espèces et ticket restaurant Ouvert 7j/7j : 11h00 – 14h30 et 18h00 – 00h00 Le dimanche : 18h00 – 00h00

## SPORT ET ASSOCIATIONS

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme à l'accoutumée, le forum des associations a marqué la reprise de la saison sportive, culturelle et sociale de nos associations jotranciennes. Après plusieurs éditions organisées aux abords du parking de la salle polyvalente et à l'intérieur de cette dernière, l'événement a cette fois été relocalisé dans le Centre-Ville, Rue Montmorin. Coorganisé le même jour que le Marché de la Tour, il a permis d'accueillir de nombreux visiteurs, avides de trouver pour eux ou leurs enfants une activité dans la palette proposée.

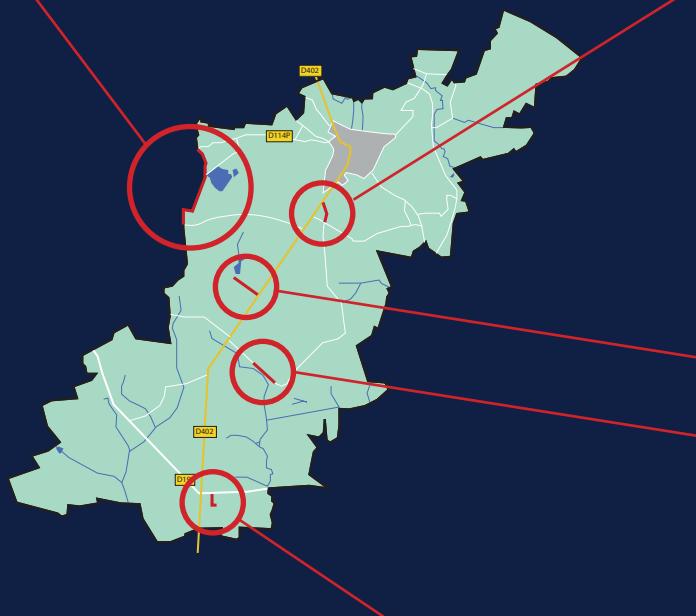
Ce ne sont pas moins d'une vingtaine d'associations qui sont venues mettre en lumière leur activité. Bien que la météo ne nous ait pas épargné, je remercie toutes celles et ceux qui ont joué le jeu et permis la tenue de ce forum dans la bonne humeur. D'autant que le soleil, revenu à la mi-journée, a permis aux promeneurs de profiter pleinement d'animations: tours de poneys, structures gonflables, groupe de musique ont agrémenté cette journée.

J'en profite pour vous rappeler que vous pouvez retrouver l'ensemble des actualités municipales liées aux sports et aux associations sur la page Facebook, le site Internet et le compte Instagram de Jouarre. La liste des associations opérant sur la commune et leurs contacts sont également disponibles sur le site Internet.



Gérald GABORIEAU  
Maire-adjoint  
En charge des affaires sportives  
et des associations

# URBANISME



## RÉFLECTION DES VOIRIES

Depuis 2014 et l'élection de notre équipe municipale, sous l'autorité du Maire, Fabien Vallée, équipe à laquelle vous avez réitéré votre soutien lors dernières élections, la majorité du conseil municipal œuvre au quotidien pour votre qualité de vie.

Jouarre, troisième ville de Seine-et-Marne par sa superficie de 4250 ha dispose de près de 120 km de routes et de chemins. Avant notre arrivée et après des années de sous-investissement, seule une vision globale et stratégique fondée sur une budgétisation de long terme permet de déployer efficacement un grand plan de réfection des voiries et des trottoirs. Cette année encore et grâce à un budget maîtrisé, c'est 2,700m de routes qui ont ainsi pu être rénovés.

- Route de Balleau : 900 m
- Route de L'ile Jourdain : 700 m
- Route de Nolongues : 320 m
- Route du Grand Hôtel du Bois : 300 m
- Route du Petit Glairet : 480 m





## LOTISSEMENT DE LA BERGERIE

Les travaux préparatoires du lotissement de la Bergerie touche à leur fin. Les accès routiers et la rue, permettant les travaux, sont terminés. A cette heure, sur un ensemble de 25 lots disponibles à la construction, 17 dossiers de demande de permis de construire ont été déposés, dont 11 ont bénéficié d'une autorisation de construction. 6 dossiers sont toujours en cours d'instruction par les services concernés.

Là où d'autres communes font le choix de bâtir des grands ensembles de lotissements, nous faisons nous le choix de lotissements à taille humaine. Après la fin des travaux, La rue Alexandre Constant Bayeux et la rue des Huguenots sera alors totalement terminée par l'ajout de l'enrobé de finition.

Oui, Jouarre se développe et nous sommes et resterons attachés à un développement raisonnable et cohérent de l'urbanisme. Faire de Jouarre une ville dynamique, aussi bien humainement qu'économiquement tout en respectant notre cadre de vie est notre ambition.



## ARRÊT MINUTE

Pour plus de lisibilité et de sécurité, l'ensemble des espaces des arrêts minute en centre-ville ont été redéfinis et (re)peints. Parce que les arrêts minutes sont essentiels au dynamisme de nos commerces de proximité, nous demandons à chacun de faire preuve de civisme quant à la durée de leur arrêt.

Il en va de même pour la place de stationnement des bus. Tous les matins, les chauffeurs de bus, scolaires ou non, ont le plus grand mal à manœuvrer. Il est par ailleurs rappelé que Jouarre dispose de nombreux parkings permettant de se stationner, certes à quelques minutes de marche du centre-ville, mais parkings pourtant bel et bien existants.



Stéphane POCHET  
Maire-adjoint  
En charge de l'urbanisme,  
Des travaux et des voiries

## PATRIMOINE & CULTURE

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

#### Bilan touristique

- Visite avec audio-guide la Crypte Mérovingienne : 190 personnes
- 3 visites avec guide conférencier de la Crypte : 54 personnes
- Conférence sur les eaux l'abbaye, par Mr Jarry : 30 personnes
- Visite libre du Musée des arts et traditions de la Brie : une centaine de personnes
- Visite avec guide conférencier du Musée : 18 personnes
- Visite libre de la Tour romane : 250 personnes
- Visite industrielle de la fromagerie Ganot : une dizaine de personnes
- Atelier à la découverte de l'archéologie pour les plus jeunes : une dizaine de personnes.

Ainsi et malgré le contexte sanitaire et les nombreuses restrictions quant au format de groupes pris en charge lors de ces visites, Jouarre continue d'attirer bon nombre de curieux, locaux, Seine-et-Marnais et touristes d'un peu partout de France. Je tiens à saluer l'ensemble de nos partenaires et sponsors qui ont participé à l'élaboration et au succès de cette nouvelle édition. Merci à la communauté des *Sœurs de l'abbaye*, aux *Cafés Richard*, au *centre commercial Leclerc* de la Ferté-sous-Jouarre ainsi qu'à *Explorama* et à *l'office du Tourisme de Jouarre – Coulommiers Pays de Brie et à ses agents*.

## LA BIBLIOTHÈQUE DE JOUARRE

La bibliothèque de Jouarre, service totalement gratuit, évolue et s'adapte à vos besoins. Désormais, vous retrouverez sur le site internet de la ville de Jouarre (<https://www.jouarre.fr/vie-locale/bibliotheque-municipale/>) le catalogue des ouvrages disponible accompagnés de leurs résumés puis d'en faire la réservation par email à :

bibliotheque77640@gmail.com

Dans le même temps et fruit d'un partenariat avec la médiathèque de Seine-et-Marne, si un ouvrage souhaité n'est pas disponible au sein de la bibliothèque municipale, cette dernière peut, à notre demande, vous le réserver et nous l'apporter. Attention : les délais peuvent varier selon la demande.

Rappel des horaires d'ouverture : le mercredi de 14h30 à 16h30 et le vendredi de 16h30 à 18h30.





## LE MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS DE LA BRIE

La ville de Jouarre ne saurait se limiter à la visite d'une crypte mérovingienne et d'une Abbaye. Ainsi, La volonté de notre équipe municipale est de faire perdurer, dans ce second mandat, l'ensemble des actions engagées pour un tourisme de qualité, riche de sa diversité. Le musée des arts et traditions de la Brie prend place au premier étage du bâtiment de la crypte, autrefois chapelle Saint-Martin. Depuis sa création dans les années 1960, ce musée a grandement évolué au fil des décennies et ce grâce aux dons d'objets de nombreuses familles locales.

Vaisselles,ameublements,vêtements traditionnels,objets du travail agricole du quotidien sont autant de témoignage du passé rural de notre territoire. Fort de l'intérêt porté par le public à notre musée lors des journées européennes du patrimoine et grâce à l'engagement de bénévoles, le musée sera dorénavant ouvert tous les premiers samedis du mois, permettant de profiter de l'afflux de visiteurs lié au marché de la tour, qui se tient le même jour dans la rue Montmorin.

## APPLICATIONS TOURISME À JOUARRE

Les dernières journées Européennes du patrimoine nous ont permis de lancer deux nouvelles applications ludiques pour smartphone à destination des touristes mais aussi des Jotranciens et qui permettent de découvrir Jouarre sous un tout nouvel angle. Ces deux applications ont bien entendu vocation à perdurer à l'avenir ainsi qu'à se développer en y ajoutant du contenu spécifique permettant de s'adapter aux différentes manifestations locales dans l'année.

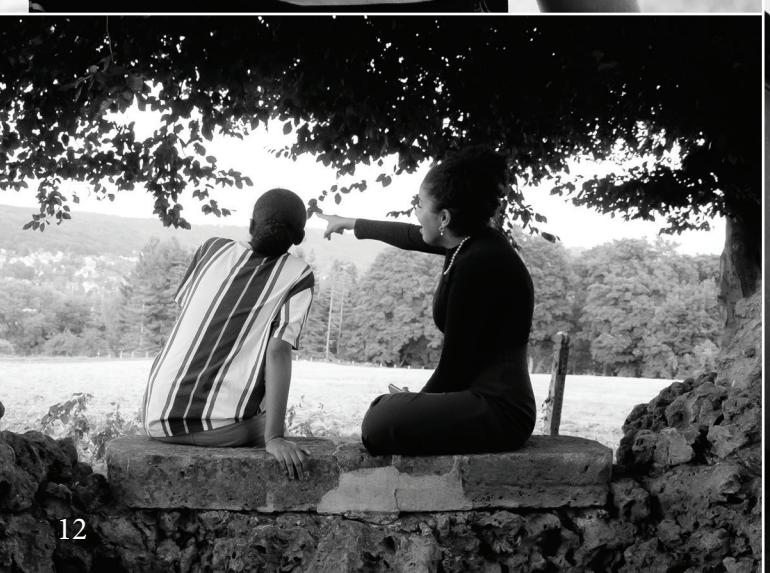
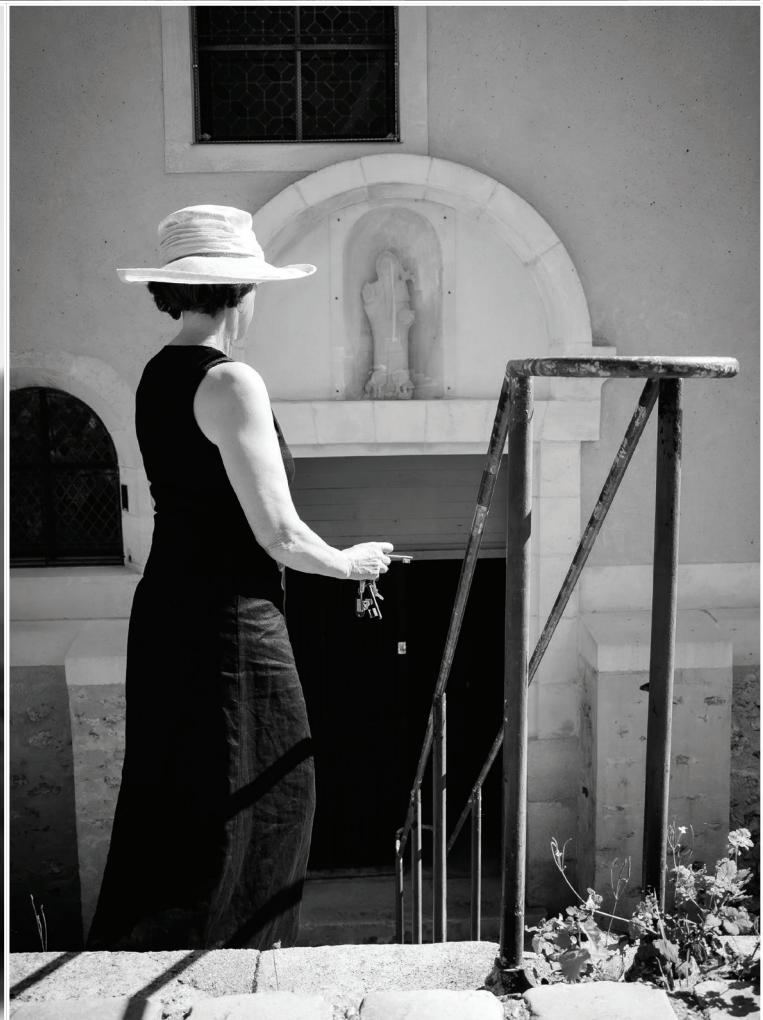
**L'application Explorama :** Elle permet de découvrir notre ville sous la forme d'un parcours - jeu de piste. Enigmes et questions-réponses pour petits et grands, parfait pour une balade en famille le week-end.



**L'application Graal :** Historique des bâtiments, liens vidéo de présentation et documents de référence feront découvrir, aux plus érudits le patrimoine de Jouarre aux grés des déplacements grâce à un système de suivi G.P.S.



Christine DEHOSSE  
Maire-adjoint  
En charge de la culture,  
Du tourisme et du patrimoine





GALERIE DES PORTRAITS – JOUARRE ET SON PATRIMOINE EN MIMIQUES



Durant le week-end, vous aurez peut-être remarqué, situé dans le passage reliant la rue Montmorin et la place Saint-Paul, une exposition photo temporaire. Cette exposition de portraits incarne en quelque sorte l'âme de notre village.

Merci à celles et ceux qui ont bien voulu donner de leur temps et qui ont accepté d'incarner Jouarre en mimiques et merci à nos commerçants et à l'ensemble des Jotranciens ayant participés à cet événement : la boulangerie la Jotrancienne, la boutique Petites Mains ainsi que l'agence immobilière Immo 7. Un merci tout particulier au photographe MK Photography.



### « SUR LE CHAMP... »

Eh bien dans les champs il ne reste plus grand chose.

La terre a donné ce qu'elle avait pour cette \*\*\*campagne 2021. C'est le moment de la laisser souffler. Certes les semis d'hiver seront installés avant les grands frimas, mais c'est afin que les blés et colzas commencent leur pousse et s'engaillardissent avec eux. Dès les premiers rayons de soleil, et à la reprise printanière ils n'en seront que plus forts.

Vous posez-vous la question de savoir si la moisson a été bonne ? C'est une préoccupation très paysanne il en va du revenu !

Il a beaucoup plu ce printemps et cet été chacun l'a remarqué. Entre-coupées de chaleur estivale les précipitations auront boosté les plantes. Dans votre jardin vous avez dû tondre beaucoup plus souvent, n'est-ce pas?

Oui, la pousse était au rendez-vous et globalement le millésime céréales 2021 est encourageant.

Si ce n'est pas toujours la quantité très inégale cette année, au moins les bons cours et la récolte permettront d'avoir un revenu correct. Le lin s'inscrit dans la moyenne, tant en quantité qu'en qualité. Les cultures d'automne se dévoilent. Bons rendements pour les chanvres que vous avez pu voir majestueux. De même que les maïs qui rigolent du haut de leur poupées (nom donné aux épis couronnés de filasses). En revanche l'année humide entraînera des couts de séchage des graines avant stockage. Dommage que les marchés tendus ne récompensent pas la générosité des pommes de terre. Peu de tournesols sur Jouarre (bons rendements). Reste le soja qui sera fauché lorsque vous lirez cette rubrique



### ET LES FRUITIERS ?

Durement touchés les arbres fruitiers. Le gel d'avril a été mémorable, restera un peu partout sur le territoire fruitier (et viticole) Français comme exceptionnel. Les producteurs Jotranciens vous le confirmeront. Tant en quantité qu'en qualité. Le gel n'aura même pas favorisé la grosseur des fruits. Dans certaines rangées en variétés précoces, rendement nul, et les variétés tardives sont décevantes.

### \*\*\* POLYSÉMIE RURALE. LA CAMPAGNE ET LE TEMPS...

Beaucoup de polysémie dans le parler rural (même mot pour des sens différents) :

En agriculture on parle de campagne pour dire saison ... « la campagne 2021 »

Et l'on emploie le même mot d'ailleurs pour exprimer la tâche ... « la campagne de betteraves »

Et bien-sûr le sens que dans notre village nous partageons tous avec ravissement... « j'habite à la campagne »

Le temps en est une autre modèle... le temps qui passe, celui qui manque toujours, et le temps météo. Source d'ambiguités parfois.  
« on peut être fauchés comme les blés ! »

## DÉCHETS



### ERREUR DE TRI : ÇA COUTE CHER

Savez-vous que tous les déchets de Jouarre collectés en ordures ménagères et en emballages sont centralisés à Coulommiers dans la zone industrielle ? Ils sont ensuite évacués en direction de Monthyon (MITOM Nord 77) pour les ordures ménagères et à Villers-Saint-Paul dans l'Oise pour le tri sélectif.

L'objectif des structures de collecte reste la gestion cohérente et responsable. Les mots d'ordre étant le recyclage autant qu'il est possible, l'enfouissement (révolu) et l'incinération le moins possible. Tous nos actes dans ce domaine sont citoyens. Une erreur de tri coute cher à la collectivité. Il est du devoir de conscience de chacun de respecter les consignes de tri. Une présence non conforme dans les bacs empêche la valorisation du contenu d'un camion entier qui part à l'incinération au lieu d'être recyclé.

Nous devons tous agir et tous ensemble pour améliorer le tri de nos déchets. Il en va des finances de notre commune par exemple qui contribue au budget de Covaltri le syndicat qui gère la collecte des déchets ménagers de Jouarre. Si vous avez le moindre doute sur la destination de vos déchets consultez le site : [www.covaltri77.fr](http://www.covaltri77.fr) dans la rubrique « fiches déchets » ou téléchargez l'application Guide de tri.



### Octobre      Novembre      Décembre

	Octobre	Novembre	Décembre
1. V			
2. S			
3. D			
4. L	●		
5. M			
6. M			
7. J	●		
8. V			
9. S			
10. D			
11. L	●		
12. M	●		
13. M			
14. J	●		
15. V			
16. S			
17. D			
18. L	●		
19. M			
20. M			
21. J	●		
22. V			
23. S			
24. D	●		
25. L	●		
26. M	●		
27. M	●		
28. V	●		
29. S			
30. D			

ORDURES MÉNAGÈRES CHAQUE LUNDI matin

LES RECYCLABLES MARDI en semaine IMPAIRS matin

VÉGÉTAUX CHAQUE JEUDI matin

**LES ENCOMBRANTS\* SUR INSCRIPTION !**  
\*objets volumineux

INSCRIREZ-VOUS :

[www.encombrants-covaltri77.com](http://www.encombrants-covaltri77.com)

Tél : 0 801 902 477

Email : [encombrants@coved.fr](mailto:encombrants@coved.fr)  
Uniquement les personnes inscrites seront collectées. Merci de sortir vos déchets la veille au soir du RENDEZ-VOUS fixé par l'opérateur

AUTORISÉS

les ferrailles,  
les meubles,  
les palettes démontées  
et découpées de bois,  
les matelas et sommiers,  
les portes et fenêtres exempts  
de vitrage,  
les jouets en bois  
et plastique (vélo...)

LIMITATION par point de collecte :  
1m³ / 25 Kg maximum  
moins de 2,5 mètres par objet

INTERDIT  
À DÉPOSER EN DÉCHETERIE

Sanitaires , gros électroménagers,  
vitres, gravats, toxiques  
(peintures, solvants, pesticides),  
porte-fenêtre, objets électriques et  
électroniques (D3E).

### INSCRIVEZ-VOUS :

[www.encombrants-covaltri77.fr](http://www.encombrants-covaltri77.fr)

Tél : 0 801 902 477

Email : [encombrants@coved.fr](mailto:encombrants@coved.fr)

Uniquement les personnes inscrites seront collectées. Merci de sortir vos déchets la veille eu soir du RENDEZ-VOUS fixé par l'opérateur.



Anne-Marie NYUTTENS  
Maire-adjoint  
En charge de l'environnement,  
la ruralité et l'agriculture

# CÉLÉBRATIONS DES 11 ET 13 NOVEMBRE



## LES 100 ANS DE LA FRATERNELLE

Depuis sa création initiale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'association reste indéfectiblement liée à la commune et à ses élus. De nombreux maires, maires-adjoints et conseillers municipaux se sont succédé, certains profondément convaincu et attachés à faire perdurer la mémoire des anciens combattants tout en prenant en compte leurs besoins.

La vocation même de l'association est de perpétuer la mémoire de celles et qui, à travers les âges et les conflits, ont donné leur vie pour la Patrie. C'est, confrontés au dur retour à la réalité après la fin des conflits que Messieurs Paul Gibert et Armand Duchesne décidèrent de créer une Association Amicale regroupant les vétérans de la guerre de 1870/1871 ainsi que les nombreux mutilés, réformés, veuves et anciens combattants et mobilisés de la guerre de 1914-1918.

Dans le même temps, nous célébrons cette année le centenaire de l'inauguration du monument aux morts de Jouarre. Sollicité peu de temps après la fin de la première guerre mondiale par notre association,

le Maire de l'époque, Mr et son conseil municipal ont décidé qu'il y aurait lieu de faire construire un moment. Le monument présente, de chaque côté, des plaques portant les noms, en lettres d'or, des défunt des conflits successifs ayant meurtri notre commune Jouarre et ses enfants. Le 17 mars 1921, l'édification du moment est terminée. Le 19 juin, il est prêt à être inauguré par Monsieur le Maire, sous la présidence de Mr Dugal. Le monument à par ailleurs reçus d'importants travaux de restaurations en 1941 et 2007 pour continuer d'honorer dans le plus grand respect ceux qui sont tombés au combat.

Nous sommes aujourd'hui fiers, émus et honorés que, cent ans après sa création, notre association, ses idéaux, ses bénévoles et ses actions soient toujours au cœur de la vie communale. Voici le programme détaillé des célébrations organisées par l'association et avec le concours de la commune.

## PROGRAMME DU 13 NOVEMBRE

- **9h - 9h30** : Reconstitution historique de la séance de conseil municipal du 13/02/1921 informant de l'inauguration officielle du monument aux morts le dimanche 21 juin 1921.
- **9h45 - 10h45** : Défilé accompagné de véhicules militaires accompagné de la fanfare au départ de la salle polyvalente
- **10h30 - 11h30** : Cérémonie au monument aux morts – prise de parole – remise de la médaille de l'ordre national du mérite à Mr le Maire par Mr Claude Pottin, président de la Fraternelle
- **12h00 - 13h00** : Vin d'honneur pour les membres de l'association de la fraternelle
- **13h00 - 16h00** : Repas patriotique de l'association de la Fraternelle à la salle polyvalente
- **18h00** : Feu d'artifice



Claude POTTIN  
Conseiller municipal  
Commission des affaires culturelles,  
Du tourisme, du patrimoine et des cérémonies



# LA FRATERNELLE DE JOUARRE

1921 - 2021

## LE CENTENAIRE



1921



1941



2021

**JOURNÉE COMMÉMORATIVE**  
SAMEDI 13 NOVEMBRE 2021  
9H30 SALLE POLYVALENTE

LA MÉMOIRE À TRAVERS L'HISTOIRE



Dans de nombreuses villes de France, les comités de jumelage, et plus encore depuis la crise sanitaire de la covid-19, sont en sommeil. Initié en 2015 par notre conseil municipal, un premier jumelage a été créé avec la ville de Norwood, en Caroline du Nord, état de la côte est des États-Unis. Aujourd'hui, il nous semble opportun de relancer notre jumelage.

Notre projet est de faire découvrir au plus grand nombre la ville de Norwood, son histoire et ses spécificités et plus généralement la culture Américaine et sa langue. Pour se faire, nous étudions la possibilité de créer une semaine américaine à Jouarre ponctuée d'évènements culturels, gastronomiques et historiques tout en faisant participer les enfants qui le souhaiteraient des écoles maternelles et primaires ainsi que du centre de loisir.



Véronique SALLER  
Conseillère municipale  
Déléguée aux fêtes et aux cérémonies



## Natasha St-Pier à l'église St-Pierre St-Paul de Jouarre

Après 4 reports de dates liées à la pandémie, le magnifique concert de Natasha St-Pier a eu lieu le dimanche 17 octobre 2021 en l'église St-Pierre St-Paul. Instant magique et émouvant pour les 340 spectateurs. Merci à l'association Jou'Arts & Culture et tous les bénévoles présents.



Thierry CAUSIN  
Conseillé municipal  
Délégué aux affaires culturelles

## JEUNESSE



### VISITE DU PARC SAINT-PAUL AVEC LES 14-17 ANS

La municipalité et pour la seconde fois via son C.C.A.S a proposé à nos jeunes une sortie, le 7 juillet dernier. C'est près d'une cinquantaine de jeunes qui ont pu bénéficier, gratuitement, d'une sortie en groupe au Parc de loisirs Saint-Paul. Aussi bien durant le trajet que sur place tout au long de la journée, les jeunes présents ont eu un comportement exemplaire, toujours respectueux des règles sanitaires qui nous étaient malheureusement imposées dans ce type de lieux. Merci à nos accompagnateurs bénévoles pour leur présence bienveillante. Nous espérons, si le contexte sanitaire le permet, pouvoir proposer à nouveau une sortie en fin d'année. Nous ne manquerons pas de communiquer l'ensemble des actions organisées par la ville de Jouarre.

### CARTES POSTALES ESTIVALES

Cet été, des cartes postales ont été envoyées par des Jotranciens soucieux de partager un instantané de leurs vacances à nos séniors. De nombreuses cartes postales ont ainsi été redistribuées aux résidents de la maison de retraite ainsi qu'à ceux du G.H.E.F. Nous proposerons une action différente lors des fêtes de fin d'année pour permettre à nos ainés de surmonter la solitude et pour faire vivre le lien intergénérationnel.



Nathalie POULAIN  
Conseillère municipale  
Délégué à la jeunesse

## C.C.A.S



Freepik

### REPAS DE NOËL DES ANCIENS

Cette année encore, nous avons décidé de faire perdurer la distribution des colis alimentaires aux séniors de plus de 65 ans. Pour vous inscrire, il vous suffira de remplir le coupon qui vous sera envoyé par courrier et de le remettre à l'accueil de la mairie. Pour rappel, vous pourrez bénéficier d'un colis gourmand pour une ou deux personnes, suivant la composition de votre foyer. Cette année et pour agrémenter le colis gastronomique, un cadeau sera ajouté. La distribution sera effectuée par les élus, à partir du vendredi 10 décembre ainsi que le samedi 11 et dimanche 12 décembre. Pour les personnes ne pouvant être disponibles lors de la distribution, les colis seront à retirer à l'accueil de la Mairie.



## L'OFFRE DE SANTÉ À JOUARRE

L'offre de santé évolue à Jouarre avec l'installation de Madame Estéfânia ARNOULD, sophrologue et aromathérapeute. Qu'est-ce que la sophrologie et l'aromathérapie ?

La sophrologie est une discipline et plus encore une philosophie de vie qui s'adapte aux situations et aux besoins spécifiques de chaque individu : Exercices de relaxation, apprendre à évacuer le stress et canaliser ses émotions, gérer la pression, diminuer l'anxiété... Elle permet aussi d'accompagner un traitement médical, de gérer les troubles du sommeil et de reprendre confiance en soi. L'aromathérapie quant à elle est l'utilisation d'huiles essentielles pour améliorer le quotidien de toute la famille. Leur utilisations permet de rééquilibrer un état de fatigue, de stress, de combattre les maux de l'hiver ou tout simplement remplacer les soins cosmétiques par des substituts d'origine naturelle.

Madame Arnould officie au sein du Grand Hôpital de l'Est Francilien (G.H.E.F). Les Jotranciens intéressés peuvent alors prendre rendez-vous via la plateforme Doctolib ou par téléphone au 06 37 40 08 57. Des ateliers sont organisés par thème les lundis ou les jeudis. Pour en savoir plus : [www.evimeria-energie.frr](http://www.evimeria-energie.frr)



Carine DENOGENT  
Maire-adjoint  
En charge des affaires sociales,  
Du logement social,  
Du troisième âge  
Et du cimetière



Freepik

## ÉCRIVAIN PUBLIC

Les Jotranciens qui souhaiteraient recourir aux services d'un écrivain public pour la rédaction de courriers administratifs, de lettre de motivation, de curriculum vitae ou d'autres documents peuvent le faire en prenant directement rendez-vous par téléphone au numéro du C.C.A.S communal : 01.60.24.26.21.



Freepik

## TRANSPORT À LA DEMANDE POUR LES SÉNIORS

Depuis le mois de septembre et en partenariat avec Le Taxi Rouet, le Centre Communal d'Action Sociale de Jouarre propose un transport gratuit destiné aux seniors. Ce service permet, tous les premiers samedis du mois, de vous conduire au marché de la Tour rue Montmorin à Jouarre.

Pour en bénéficier, il est obligatoire de s'inscrire au plus tard la veille du marché. Attention : les places sont limitées à 9 personnes. En raison des règles sanitaires, nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire lors du transport.

# HISTOIRES JOTRANCIENNES

Une nouvelle section du magazine municipal voit le jour : histoires Jotranciennes. Vous trouverez désormais, aussi bien dans le Jouarre Mag, sur notre page Facebook, le compte Instagram que le site internet de la mairie, différents documents numérisés. Photographies, documents historiques anciens, plans, articles de presse ou de « Jouarre mag » et de leurs équivalents de l'époque jalonnent nos publications. Ce travail de numérisation, puis de diffusion au plus grand nombre, est l'essence même de notre attachement à faire vivre le devoir de mémoire.



Philippe GAUTHERON

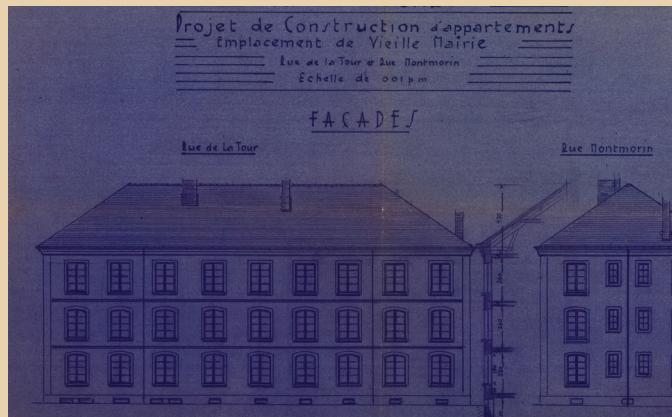
Maire-adjoint

En charge des finances et des budgets communaux

## Les mairies de Jouarre

Avec la vente en **1793** de « l'hôtel des prêtres de l'Abbaye », il est vraisemblable que le conseil municipal, instauré en **1789**, ait tenu ses séances dans ce local désormais disponible. Le 1er Brumaire, An VIII (soit le 23 octobre **1799**), Josselin et Potin, agents de la commune de Jouarre, obtiennent un bail pour ce qui était alors un bâtiment dépendant de l'hospice de Jouarre et précédemment employée à une école. Cette pièce fut la toute première Mairie de Jouarre.

En **1800**, le Maire propose de faire l'acquisition du dit bâtiment que la Municipalité loue alors à Sieur Thiron. En avril **1809**, le Maire propose d'appliquer un loyer à la location la partie bâtiment utilisée comme Maison Commune et qui avait été omis par son prédécesseur. Cette salle, vu le faible montant du loyer, était de dimensions modestes.



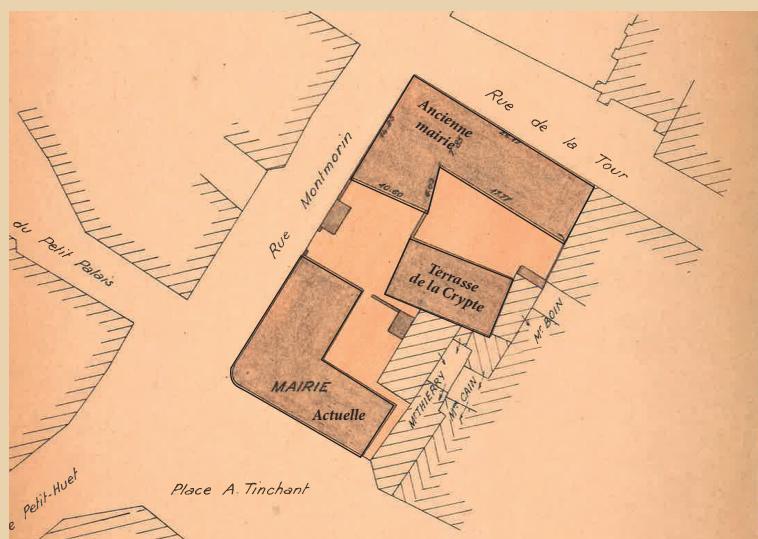
Cette maison Huet, d'après le cadastre de **1829** semble bien être située rue Montmorin entre la maison Thiron, entre temps vendue à M. Boyer et la maison Taupin. Elle comportait 26 portes et fenêtres. En **1832**, le Maire n'ayant pu obtenir de M. Huet le bail aux conditions antérieures a signifié congé à ce dernier par cessation de jouissance tant du local de la Mairie, que du logement et de la classe de l'instituteur à partir du 1er janvier prochain. La Mairie a trouvé en remplacement, la maison voisine de Pierre Joseph Taupin, Curé de Bouleurs. Le bailleur autorise alors les transformations intérieures pour établir la mairie et l'école des garçons.

En **1844**, après des années de location de la salle, la Municipalité décide de l'acquisition de la maison Taupin. En **1851**, le Maire, qui loue pour la commune une seule partie de la bâtie, estime la salle de la mairie était trop petite, qu'il n'y avait aucune pièce établier un secrétariat, ni un cabinet pour le Maire. Plus tard, en **1857**, l'école communale des garçons est transférée pour raison de salubrité dans les bâtiments de la Mairie.

La Municipalité se trouve confrontée à un problème complexe, qui pendant plusieurs années va rester sans solution : avoir une mairie convenable, avoir un École des Garçons avec un logement pour l'instituteur, construire un nouveau Presbytère ou construire une école pour filles.

Étant donné la situation, la beauté et la taille de la maison et la probabilité de s'approprier l'aile sur la Rue des Garçons (actuellement Rue de la Tour), le conseil municipal donne en **1858** sa préférence à l'achat. Malheureusement, le sous-préfet s'y oppose.

Le montant élevé des devis refroidit les conseillers et le projet dépasse alors les nécessités réelles et les véritables intérêts de la commune et demande l'étude de nouvelles solutions, qui s'avèreront tout aussi onéreuse. Une nouvelle solution est mise sur pied : elle prévoit le transfert des écoles dans la Mairie (actuelle) qui est établie dans le Presbytère mis à l'alignement sur la Rue Montmorin.



En **1861**, des travaux d'aménagement pour la salle du conseil sont alors prévus. Mais, en **1887**, le Conseil Municipal décide à nouveau d'acquérir la Maison Boyer pour y installer définitivement la Mairie. Les travaux d'aménagement nécessaire traînent sur plusieurs années. Après l'installation dans les nouveaux locaux, la maison désaffectée sera désignée comme la « vielle Mairie ». Elle servira de remise et de débarras. D'aspect banal à l'extérieur, elle avait conservé quelques beaux éléments de décors et il est regrettable qu'on n'ait pas pu, après restauration, lui trouver une affection en rapport avec son passé. Elle fut démolie en octobre **1972** et il ne persiste à son emplacement qu'un peu de gazon à l'angle de la Rue de la Tour. »

Article issu du bulletin municipal n°15-novembre 1985, reproduction partielle



## NAISSANCES

CASES GIORGIO Jade  
CHAMPAGNE DELIGNE Léandre  
CORCY Madie

KARA FERREIRA Aïden  
LOC FERON Theavy  
RANDON Lisandro

RONDEAU Alec

## MARIAGES

Thibault BROGGIO et Cindy CORDON  
Vincent CARPENTIER et Celia HENRIQUES  
Marc DUVERDIER et Emilie TAILLIEU

Anthony GAUTHERON et Charley GOBERT  
Aurélien LEBEL et Amandine GRELIER  
Sam LEFEBVRE et Marion MALASSAGNE

Mathias PELAGE et France-Laure HELDERAL  
Vincent PEZIN et Pascaline JAQUET  
Didier QUARANTE et Nathalie RAIDCZYK

## DÉCÈS

BARZYCKI Marcel  
BROUSSOLLE Thérèse née ROCHE  
BRUN Michèle née EDUWAERE  
CERTAIN Gilberte née STUBENRAUCH  
CLAQUIN Gabrielle née DELAGE  
COURTIOLLE Robert  
DAHOUN Messaoud  
DANTIN Saint-Yves

DE BACKER Albert  
DOMISSE Dominique  
DRONO Roger  
DROZDZ Elzbieta  
EELBODE Francis  
FÉAT Marc  
FREMONT-WEISGERBER Hélène née COLLET  
HALLIER Marie-Louise née FLORENTIN

LAUVERGNE Raymonde née RENARD  
LAUXERROIS Jeannine  
LEZIN Privat  
MALINGRE Daniel  
MARCHAND Colette née LABEILLE  
MARMIER Bernard  
MORY Geneviève née NOËL

## Tribune de la majorité

En ce mois d'octobre et après une rentrée scolaire quasi normale, la vie économique reprend et notre belle ville n'est pas en reste. Dynamiser et accompagner nos commerces reste au cœur de l'implication de vos élus. Toute l'équipe se mobilise afin de répondre au mieux aux sollicitations des Jotranciens. Comme toujours, le dialogue est essentiel et prioritaire, nous permettant d'être au plus près de vos préoccupations. Le maire, Fabien VALLÉE ainsi que toute l'équipe municipale continue d'être respectueuse des engagements pris.

L'équipe des agents municipaux reste également toujours très impliquée dans les missions qui leurs sont confiées : service technique, scolaire, péri scolaire, restauration, administration, état civil, police municipale. C'est donc avec une peine détermination que l'intérêt général est mis en avant. Il n'est nulle question d'individu et encore moins d'individualité mais bien d'avoir pour leitmotiv le bien-être du plus grand nombre.

C'est guidé par cet idéal, conforme à nos valeurs que nous continuons et que nous continuerons de travailler au service de tous les Jotranciens.

Jean Luc MONDAT  
Premier maire-adjoint  
En charge des affaires scolaires,  
De l'accueil de loisir,  
De la petite enfance,  
Et des relations avec les administrés.

## Tribune de l'opposition

La rentrée scolaire fut l'occasion pour les conseillers municipaux de réinvestir le Conseil municipal après plus de 4 mois sans conseil depuis les dernières élections départementales. Si depuis quelques jours nous constatons, et nous nous en réjouissons, quelques efforts de la part de la majorité pour améliorer la qualité de la communication avec notre groupe dit « d'opposition » nous restons très attentifs.

Après les manquements de cet été, nous nous réjouissons du changement de prestataire pour l'entretien de notre cimetière. Nous sommes heureux également d'apprendre par voie de presse que l'ancien Hôtel Restaurant du plat d'Etain va bénéficier d'une salle communale qui selon l'article servira « un peu à tout ». Cependant, ces annonces de presse ne nous font pas oublier que le parking et la salle communale de l'ancienne école ne sont toujours pas terminés.

Tristes également d'observer le peu d'engagement de la municipalité envers nos associations. Selon nous, l'organisation accordée au forum des associations n'a pas été à la hauteur de l'engagement de ses bénévoles.

Enfin, nous sommes étonnés de voir l'ancien suppléant de M. Vallée lors des élections Départementales (soutenu par l'extrême droite) être à nouveau embauché par la mairie pour des missions de communication, alors même que nous attendons toujours un comptable, un directeur général des services et aussi le recrutement d'un policier municipal. Fidèle à notre engagement nous continuons à travailler pour vous. Nous restons à votre service.

M.RIMBERT, MME FARGET, MME.LECLERCQ et M.BENKOVIC

# Marché de Noël de Jouarre

Le 17, 18 et 19  
décembre



3 jours de festivités avec plus de 40 chalets  
restauration sur place et animations

Comité des Fêtes de  
Jouarre  
06.52.20.43.42